ACADÉMIE
DE LIMOGES
Liberté
Égalité
Fraternité

**Service Académique de l'information,
de l'insertion et de l'orientation**

Limoges, le 03 mai 2021

SAIIO
Référence n° VS/SJ/ n°20/21-015

Affaire suivie par :
Véronique Soulié

Tél : 05 55 11 43 39
Mél : ce.saiio@ac-limoges.fr

13 rue François Chénieux
CS 23124
87031 Limoges cedex 1

La rectrice de l'académie de Limoges

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école

Mesdames et Messieurs les principaux de collège

Mesdames et Messieurs les proviseurs de LEGT

s/c de Madame la directrice académique et Messieurs
les directeurs académiques

Objet : candidatures à l'internat d'excellence au sein de l'académie de Limoges

L'académie de Limoges concourt activement à la dynamique nationale qui est aujourd'hui engagée autour de la revitalisation des internats et plus particulièrement de la labellisation des internats d'excellence : trois établissements ont déjà obtenu ce label, neuf autres candidatures sont en cours (cf. liste en page 2).
Chaque internat d'excellence développe un projet pour accompagner les collégiens et les lycéens au plus près de leurs besoins éducatifs, culturels et pédagogiques afin de les conduire au maximum de leur potentiel et de leurs ambitions. Toutes les conditions y sont réunies pour que les jeunes puissent réussir scolairement, s'épanouir collectivement et préparer au mieux leur avenir.
L'internat d'excellence s'adresse à tous les collégiens et lycéens de l'académie motivés, qui souhaitent travailler dans un cadre propice à leur réussite scolaire, développer leur sens de la vie en communauté et des responsabilités.
Ces internats peuvent également répondre à des difficultés particulières rencontrées par des élèves qui ne bénéficient pas d'un environnement favorable pour réussir leur scolarité. Ces difficultés peuvent être d'ordre géographique, familial, pédagogique ou social.
Tous les élèves peuvent candidater pour intégrer un internat d'excellence, quels que soient leurs résultats scolaires.

Afin d'agir positivement sur les parcours du plus grand nombre de jeunes de notre académie, et de s'inscrire collectivement dans la valorisation de l'action des internats d'excellence :

- Il convient d'informer l'ensemble des familles de la liste des internats d'excellence de notre académie. Vous trouverez à cet effet une note d'information à leur attention, à leur remettre dans les meilleurs délais, le calendrier des opérations étant contraint, ainsi qu'un dossier de candidature.
  Attention : la procédure de candidature à l'internat d'excellence pour la rentrée 2021 ne concerne que les 3 internats de l'académie déjà labellisés.
- Il vous appartient de repérer avec vos équipes les élèves dont vous aurez identifié tout le bénéfice qu'ils pourraient retirer d'une admission dans l'un de ces internats pour la prochaine rentrée, pour les encourager à candidater. Une attention particulière sera portée aux jeunes issus des QPV ou résidant en territoire rural éloigné des sites scolaires.

Les familles devront vous retourner pour le 25 mai au plus tard leur dossier de candidature. Vos équipes et vous-même complèterez le volet qui revient à l'établissement d'origine, afin de le transmettre au plus tard le 3 juin à la DSDEN.

En amont des opérations d'affectation, une commission départementale sera réunie afin de sécuriser les candidatures qui seront retenues en internat d'excellence, sous réserve des résultats de l'affectation dans l'établissement porteur et de la capacité de l'internat.

Un dossier complet rassemblant l'ensemble des procédures (élèves, établissement d'origine et commission) a été composé à votre attention, Il est également joint à ce courrier.

Je vous remercie vivement pour votre implication, la vôtre et celle de vos équipes, afin que nos internats d'excellence concourent pleinement à l'égalité des chances, à la mobilité de nos jeunes, et au dynamisme de chacun des territoires de notre académie.

Carole Drucker-Godard

Vous trouverez ci-dessous la liste des internats d'excellence de l'académie de Limoges.

- **Les établissements déjà labellisés :**

  Dans la Creuse :

  - Lycée des métiers du bâtiment de Felletin

  En Corrèze :

  - Lycée Simone Veil de Brive
  - Collège Mathilde Marthe Faucher d'Allassac

- **Les établissements candidats à la labellisation :**

  En Haute Vienne :

  - Collège Pierre Desprogres de Châlus,
  - Cité scolaire Darnet de Saint Yrieix,
  - Lycée professionnel Saint-Exupéry de Limoges,
  - Lycée Bernard Palissy de Saint-Léonard-de-Noblat.

  Dans la Creuse :

  - Lycée Bourdan de Guéret,
  - Cité scolaire Eugène Jamot d'Aubusson,

  En Corrèze :

  - Collège Gaucelm Faidit d'Uzerche,
  - Collège Albert Thomas d'Egletons,
  - Lycée Caraminot d'Egletons.

13 rue François Chénieux
CS 23124
87031 Limoges cedex 1
Tel : 05 55 11 40 40